

La Conférence des évêques suisses (CES) et la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) ont créé en 2024 la Commission Synodalité (CoSy), un organe chargé de tester, à l'échelle nationale, des processus s'inscrivant dans l'esprit de la synodalité de l'Église universelle. La Commission Synodalité est instituée pour une durée de cinq ans (jusqu'à fin 2029). L'objectif de cette phase d'expérimentation synodale est de développer les fondements spirituels et structurels d'une Église plus synodale à l'échelle de toute la Suisse. Les statuts de la Commission, une liste de ses 30 membres ainsi que de nombreuses autres informations sur la Commission Synodalité et le processus synodal sont disponibles sur synodal.ch.

Le siège du secrétariat de la CoSy se trouve au [SPI](#) (Saint-Gall). En collaboration avec la présidence de la Commission Synodalité, le SPI recherche, pour le 1er septembre 2026 ou à convenir, une personne pour assumer la fonction de direction.

Direction de la Commission Synodalité (h/f/d, 60 %)

Nous recherchons une personne très expérimentée dans le milieu ecclésiastique qui, pour accompagner ce processus de changement passionnant :

- dispose d'un juste équilibre entre esprit synodal et dynamisme, tout en conservant une vue d'ensemble et un sang-froid constant ; dans une Suisse fédérale marquée par la diversité des cultures et des langues, les évolutions requièrent en effet une vision claire, des qualités diplomatiques et de la persévérance,
- possède une capacité avérée à penser de manière stratégique et conceptuelle, à planifier, organiser et coordonner des processus complexes, à traiter des questions de fond dans le domaine ecclésial, et à intégrer des points de vue variés jusqu'à leur communication au sein de groupes et vis-à-vis du public.

La direction assiste la présidence dans le travail stratégique ainsi que dans la planification et la conduite des séances. Elle soutient les groupes de travail et assure les liens avec les autres actrices et acteurs du processus synodal. Elle est accompagnée par un collaborateur scientifique de l'Institut suisse de sociologie pastorale SPI à Saint-Gall (20 %). Une phase d'entrée en fonction est soutenue par un coaching.

Sont requis un diplôme universitaire, de préférence en théologie catholique, ainsi qu'une excellente maîtrise de l'allemand ou du français (niveau C2) et de bonnes connaissances de l'autre langue (au moins niveau B2). Une bonne connaissance des structures, des missions et des contenus de l'Église constitue un atout pour une prise de fonction rapide.

Une combinaison avec un autre poste à temps partiel est envisageable. Le lieu de travail n'est pas nécessairement lié au site du SPI à Saint-Gall et peut, après accord, se situer ailleurs en Suisse. Ce poste implique une disponibilité pour des déplacements professionnels à l'échelle nationale.

Envie d'un poste unique en Suisse ? Le président de la Commission Synodalité, Detlef Hecking (detlef.hecking@bistum-basel.ch, 032 625 58 11), la vice-présidente Valentina Anzini (anzinivalentina30@gmail.com, 079 690 38 71) ainsi que le directeur du SPI, Dr Arnd Bünker (arnd.buenker@spi-sg.ch, 079 638 90 76), se tiennent volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature complet sous forme numérique au plus tard le 28 juin 2026 à : Arnd Bünker (arnd.buenker@spi-sg.ch).